



UNION INTERPARLEMENTAIRE

CHEMIN DU POMMIER 5
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22)919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Allocution prononcée par la sénatrice Monica Xavier au nom de l'Union interparlementaire à la 51^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom de l'Union interparlementaire (UIP). Je suis Monica Xavier, membre du Sénat uruguayen et Présidente du Comité de coordination des femmes parlementaires de l'UIP.

A entendre les débats en cours cette semaine dans le cadre de la Commission de la condition de la femme, il apparaît de toute évidence qu'il reste encore beaucoup à faire pour constituer et offrir aux petites filles un environnement sûr, les protéger de la discrimination et de la violence et, ce qui est plus important encore, leur donner la possibilité de grandir et se développer.

La protection de l'enfance constitue l'une des priorités de l'Union interparlementaire depuis maintenant des années. En dépit de l'existence d'instruments juridiques internationaux et d'une vaste mobilisation internationale, les petites filles continuent à subir des inégalités de droit et de fait dans toutes les sociétés du monde. Les études et les activités de suivi entreprises ces dix dernières années à l'échelon international ont jeté une lumière crue sur cette discrimination et cette inégalité de fond. Les petites filles ont un accès moindre que les petits garçons à la nourriture, aux soins physiques et psychologiques, ainsi qu'à l'éducation, même si la situation s'est améliorée ces dernières années. Leurs droits et les chances qui leur sont offertes sont moindres. Elles ont moins confiance en elles-mêmes et bénéficient de moins de soutien que les garçons. Les filles sont plus vulnérables à la violence et l'exploitation. Elles sont nombreuses à être exposées à des pratiques traditionnelles préjudiciables, telles que les mutilations sexuelles féminines, qui ne souffrent absolument aucune excuse. Elles sont mariées encore enfants, subissent la violence sexuelle, la traite des êtres humains et sont contaminées par le VIH/SIDA.

Face à une réalité aussi tragique, il est essentiel de mobiliser les parlementaires pour qu'ils pèsent de leur poids à l'échelon national en faveur de la protection de la petite fille et de son autonomisation. L'UIP est fermement engagée à renforcer l'action parlementaire dans ce domaine. Notre partenariat avec l'UNICEF nous a permis de beaucoup avancer sur ce plan.

Ensemble, nous avons élaboré une stratégie destinée à aider les parlementaires à s'engager davantage en faveur de la protection des droits des enfants. Cette stratégie recouvre toute une série d'activités, dont des séminaires, la publication de guides à l'intention des parlementaires, des recherches concernant la législation.

Comme vous le savez, l'UIP a pour objectif d'apporter une dimension parlementaire aux travaux des organisations intergouvernementales. Le 1^{er} mars, nous avons organisé une réunion parlementaire intitulée "La perspective parlementaire sur la discrimination et la violence envers les petites filles". Cette manifestation a été mise sur pied avec l'aide de nos partenaires de la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme, que je souhaite remercier de leur soutien. Plus de 150 parlementaires du monde entier se sont réunis pour tenir une discussion qui s'est révélée animée et constructive. Cette réunion avait pour objet de compléter et d'enrichir les délibérations de la 51^{ème} session de la Commission de la condition de la femme.

Notre discussion a notamment mis l'accent sur le rôle particulier que les parlements sont susceptibles de jouer dans le cadre des efforts entrepris à l'échelle mondiale pour mettre un terme à la violence que subissent les petites filles et leur rendre leur autonomie. Les parlements ont une contribution importante à apporter. Ils ont la capacité de légiférer, de contrôler la juste application de la loi et d'affecter les ressources financières nécessaires pour faire avancer les choses. En tant que responsables politiques, les parlementaires peuvent aussi faire œuvre de sensibilisation, lutter contre la discrimination, dénoncer les stéréotypes, protéger et soutenir les enfants. En outre, les parlementaires peuvent et doivent se faire l'écho de la voix des enfants dans le monde politique et prendre en considération leurs besoins.

Le débat a essentiellement porté sur la législation et il a été question de la nécessité de concevoir et d'adopter des lois strictes prévoyant l'interdiction de tous les types de violence, qu'elle soit physique ou psychologique, perpétrée à l'égard des petites filles, y compris dans des sphères que le législateur rechigne parfois à aborder, par exemple la violence familiale. Nous sommes aussi tombés d'accord pour dire que la législation doit être régulièrement réexaminée et que les parlements doivent exercer scrupuleusement leur fonction de contrôle par le truchement des commissions parlementaires, des questions posées au gouvernement et de leur rôle de médiateur, afin de veiller à ce que la législation réponde aux besoins de la petite fille.

Toutefois, légiférer n'est pas suffisant et nous avons débattu de la nécessité d'accompagner l'action législative de textes d'application, de politiques et de programmes, ainsi que de l'importance de voter l'affectation de ressources destinées aux petites filles.

Le partenariat avec les hommes a constitué un grand sujet de discussion: les hommes sont nos alliés dans la lutte pour l'égalité et l'évolution des mentalités. Nous avons souligné le caractère crucial que revêt l'élaboration de politiques permettant aux hommes de jouer un rôle plus actif dans des sphères dans lesquels ils étaient traditionnellement moins présents. Nous avons aussi mis en avant l'importance de l'éducation et du renforcement des capacités des filles.

Ce ne sont que quelques points parmi tant d'autres. Un rapport plus complet de notre réunion sera disponible d'ici quelques jours.

L'autre réunion organisée par l'UIP cette semaine était destinée aux femmes présidentes de parlement et portait sur le rôle joué par ces dernières pour protéger les petites filles d'aujourd'hui - la prochaine génération de femmes. La moitié des femmes présidentes de parlement dans le monde se sont retrouvées à New York pour y débattre de ce qu'elles peuvent faire en leur qualité de dirigeantes politiques et de modèles pour faire évoluer la situation des petites filles.

Nous devons nous attaquer à ce fléau sous tous les angles possibles et réunir la bonne volonté et l'engagement de tous les acteurs de la société. L'union fait la force.

C'est dans cet esprit que je souhaite attirer votre attention sur un exemple de coopération auquel l'UIP est fière de prêter son concours. Cette semaine, l'UIP, avec ses partenaires de l'IDEA, du NDI, du PNUD et de l'UNIFEM, a lancé le "International Knowledge Network of Women in Politics", ou iKNOW Politics, réseau virtuel reliant les femmes en politique du monde entier. L'espace de travail en ligne du nouveau réseau (www.iKNOWPolitics.org) a été conçu à l'intention des parlementaires, des législateurs, des candidats, des adhérents de partis politiques, des chercheurs et des professionnels, dans le but de soutenir la participation pleine et entière des femmes à la vie politique grâce à la mise en commun d'informations, de connaissances et de meilleures pratiques. J'espère que ce réseau permettra de mettre en valeur les réalisations des femmes et d'offrir aux petites filles de bons exemples dont elles puissent s'inspirer.

Chers collègues,

Je suis convaincue que les activités que nous entreprendrons dans les jours à suivre seront riches et incisives. J'espère qu'elles permettront de mettre en relief le rôle essentiel du parlement dans ce domaine. Je voudrais donc conclure en vous exhortant tous à faire en sorte que les conclusions des discussions de la Commission de la condition de la femme donnent aux parlements et à la coopération parlementaire toute la place qui leur revient. C'est par le truchement de tels échanges interparlementaires à l'échelon des parlements nationaux qu'une voix parlementaire collective peut se faire entendre aux Nations Unies. Et c'est par le biais de tels échanges interparlementaires que les Nations Unies pourront bénéficier de la compréhension et du soutien politiques plus vastes qu'elles attendent des parlements nationaux.

C'est la troisième année successive que l'UIP organise des réunions parlementaires en marge de la Commission de la condition de la femme. Je voudrais remercier les Nations Unies et sa Division pour la promotion de la femme de leur soutien. Nous nous félicitons de voir cette coopération croître et embellir.

Merci beaucoup.